

AXA Global P&C annonce avoir placé avec succès 275 millions d'euros d'obligations catastrophes

AXA Global P&C (anciennement AXA Cessions) annonce avoir placé avec succès, auprès d'investisseurs institutionnels, une émission de 275 millions d'euros d'obligations catastrophes à échéance janvier 2014 (les « Obligations »). Les Obligations ont été émises par Calypso Capital Limited, un *special purpose vehicle* de droit irlandais, dans le cadre d'un programme mis en place par AXA Global P&C permettant l'émission d'obligations catastrophes dans la limite de 1,5 milliard d'euros. Cette opération est la plus importante émission d'obligations catastrophes en euros à ce jour.

Cette structure procure à AXA Global P&C une protection de 275 millions d'euros, pluriannuelle et entièrement collatéralisée, contre le risque de tempêtes en Europe. La couverture porte sur les pays et territoires suivants : Allemagne, Belgique, Danemark, France (hors DOM-TOM), Irlande, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suisse.

« Cette émission s'inscrit dans la stratégie du Groupe AXA de protection contre les catastrophes naturelles à travers une couverture de réassurance internationale, et de réduction des risques de contrepartie. Par ailleurs, cette émission permet à AXA de continuer à diversifier sa réassurance et de bénéficier d'une structure totalement collatéralisée » a déclaré François Bucchini, Directeur Général adjoint d'AXA Global P&C.

Les Obligations utilisent comme fait déclencheur un indice PERILS fondé sur les pertes assurantielles rapportées par PERILS à la suite d'une tempête européenne. Cette transaction est la première à utiliser la base de données PERILS d'exposition du secteur de l'assurance (*PERILS Industry Exposure Database*) pour l'analyse de modélisation d'obligations catastrophes et à utiliser un indice PERILS plus granulaire, pondéré par zone géographique (zones Cresta permettant la collecte de données homogènes) et par ligne d'activité.

* *
*

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat des titres mentionnés dans les présentes dans une juridiction où une telle offre ou sollicitation est illégale. Les titres mentionnés dans les présentes n'ont pas été et ne seront pas enregistrés au sens du Securities Act de 1933, tel qu'amendé (le « Securities Act »), et ne pourront être offerts aux Etats-Unis d'Amérique autrement que le cadre d'une transaction bénéficiant d'une exemption d'enregistrement prévue par le Securities Act.

Le présent communiqué est uniquement diffusé et est uniquement destiné aux personnes (I) qui ne se trouvent pas au Royaume-Uni ou (II) qui sont des « investment professionals » répondant aux dispositions de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'amendé) (l'« Ordonnance ») ou (III) qui sont des « high net worth entities » ou d'autres personnes, auxquelles la présente communication peut être légalement distribuée, au sens de l'article 49(2) (a) à (d) de l'Ordonnance (toutes ces personnes étant conjointement dénommées les « Personnes Habilitées »). Toute personne autre qu'une Personne Habilitée ne peut agir ou se fonder sur ce communiqué ou son contenu. Tout investissement ou toute activité d'investissement en relation avec l'offre et/ou les titres sont réservés aux Personnes Habilitées et ne peuvent être réalisés qu'avec des Personnes Habilitées.

A propos d'AXA Global P&C

AXA Global P&C (anciennement AXA Cessions) est une entité transverse du Groupe AXA, en charge de la définition et de la coordination de la stratégie et des plans d'actions des activités d'assurance dommages d'AXA à travers le monde. Cette mission inclut la gestion des opérations de réassurance et des programmes de protection pour les activités dommages du Groupe.

A propos de PERILS

PERILS est une initiative de l'industrie de l'assurance visant à améliorer la disponibilité des données de marché sur les événements catastrophes. Les données PERILS s'appuient sur les informations exclusivement reçues des compagnies d'assurance souscrivant des activités dans les régions couvertes par PERILS (<http://www.perils.org/>).

A propos du groupe AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de l'assurance et de la gestion d'actifs, avec 216.000 collaborateurs au service de 96 millions de clients dans 57 pays. Au 1er semestre 2010, le chiffre d'affaires IFRS s'est élevé à 49,9 milliards d'euros et le résultat opérationnel à 2,1 milliards d'euros. Au 30 juin 2010, les actifs sous gestion d'AXA s'élevaient à 1.089 milliards d'euros.

L'action AXA est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le symbole CS (ISIN FR0000120628 – Bloomberg : CS FP – Reuters : AXAF.PA). Aux Etats-Unis, les American Depositary Shares (ADS) d'AXA sont négociées sur la plateforme OTC QX sous le symbole AXAHY.

Le Groupe est présent dans les principaux indices ISR internationaux, dont le Dow Jones Sustainability Index (DJSI) et le FTSE4GOOD.

Ce communiqué de presse est disponible sur le site internet du groupe AXA : www.axa.com

Relations investisseurs AXA :

Mattieu Rouot : +33.1.40.75.46.85
Gilbert Chahine : +33.1.40.75.56.07
Sylvie Gleises : +33.1.40.75.49.05
Thomas Hude : +33.1.40.75.97.24
Solange Brossollet : +33.1.40.75.73.60

Relations presse AXA :

Emmanuel Touzeau : +33.1.40.75.46.74
Armelle Vercken : +33.1.40.75.46.42
Sara Gori : +33.1.40.75.48.17
Guillaume Borie : +33.1.40.75.49.98
Hélène Caillet : +33.1.40.75.55.51

Actionnaires individuels AXA : +33.1.40.75.48.43

AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué contiennent des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, projets ou objectifs. Ces prévisions comportent, par nature, des risques, identifiés ou non, et des incertitudes et peuvent être affectées par de nombreux facteurs susceptibles de donner lieu à un écart significatif entre les résultats réels et ceux indiqués dans ces déclarations. Vous êtes invités à vous référer au rapport annuel d'AXA (Formulaire 20-F) et au Document de référence du Groupe pour l'exercice clos au 31 décembre 2009 afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants, susceptibles d'influer sur les activités d'AXA. Nous attirons plus particulièrement votre attention sur la section du Rapport Annuel intitulée « Avertissements ». AXA ne s'engage d'aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces prévisions, ni à communiquer de nouvelles informations, événements futurs ou toute autre circonstance.